



Probleme operateur mobile orange

Par **zeler95**, le **27/12/2011** à **20:28**

Bonjour,

voila je suis chez orange depuis 2007, depuis ses 3 dernies mois jai renvoyé 4 fois mon mobile en sav a chaque fois celui-ci reveni avec un probleme, hier soir il tombe encore en panne, ennervé je les ai appelé pour resilié, je paye un forfait a 39 euros par mois et et il me demande 359 euros de frai de resiliation, je trouve sa honteux, quel recours puis-je avec contre eu car sois il me remplace mon mobile par un mobile valent 120 euro de mois sois je dois payé 359euros, voila aidez moi svp j'ai vrement besoin de savoir quel qon mes droit face a eux.

Par **Marion2**, le **28/12/2011** à **19:46**

Il faut voir la date de la fin de votre forfait.

Si vous souhaitez résilier avant cette date, vous êtes redevable des mensualités restantes.

[citation]par un mobile valent 120 euro de mois [/citation]

Incompréhensible.....